

MINISTÈRE PUBLIC

## Communiqué de presse

*Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent*

### Accident mortel de travail sur le chantier du tunnel de la Clusette

**Un ouvrier a perdu la vie lors d'un accident de travail survenu sur le chantier du Tunnel de la Clusette. Pour les besoins de l'intervention des secours, le tunnel a été fermé à la circulation et le trafic dévié.**

Mercredi 11 septembre 2024 vers 15h05, un ouvrier a été heurté et gravement blessé par un véhicule qui manœuvrait dans le tunnel, ceci dans la zone de chantier fermée à la circulation. Un équipage d'ambulancier qui circulait normalement dans le tunnel avec une ambulance et qui ont été témoins du drame ont immédiatement porté secours à la victime. Rapidement renforcé par un SMUR, et malgré les efforts des intervenants, la victime, un homme d'une cinquantaine d'années et domicilié hors du canton est décédé sur place. Fortement choqué, le conducteur du véhicule impliqué a été pris en charge par une deuxième ambulance et conduit au RHNe de Neuchâtel.

Ce tragique accident de travail a nécessité l'intervention de 6 patrouilles de gendarmerie, notamment pour la gestion de la déviation du trafic qui a causé d'importants bouchons en raison de travaux sur l'itinéraire de déviation. Les pompiers du DPS Couvet sont intervenus avec 2 véhicules et 6 personnels, ainsi que les Ambulances des Vallées avec deux véhicules et 4 ambulanciers. Le Care team s'est rendu sur place pour le soutien aux personnels du chantier.

Une instruction pénale a été ouverte par la Procureure de service afin des déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

Le tunnel de la Clusette a été fermé à la circulation jusqu'à 20h20 pour les besoins de l'intervention, du constat technique et des différents actes d'enquête de la police neuchâteloise.

#### **Contacts :**

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00.**

Neuchâtel, le 12 septembre 2024